

Questions évoquées à l'issue de la séance du conseil municipal du 21 octobre 2019

❖ Information broyeur :

Il sera mis à disposition par Alès Agglo durant la semaine 48 - du vendredi 22 au vendredi 29 novembre. Le modèle n°1 a été retenu. L'information sera diffusée auprès de la population, l'utilisation devra se faire en présence d'un employé communal. Reste à décider si le broyeur sera installé sur un site déterminé (l'arboretum communal) ou s'il sera déposé chez les habitants en ayant fait la demande.

❖ Lanternes routières :

La commune a la possibilité de profiter d'un marché passé par l'agglomération qui permet de remplacer à moindre coût les lanternes routières. Ce sont 80 points lumineux à 450 € HT subventionnés à 50 % qui seront remplacés par des ampoules à led programmées pour faire varier l'intensité lumineuse selon 4 plages horaires de la nuit : économie d'énergie prévue autour de 80 %. Les travaux commenceront avant la fin de l'année 2019.

❖ Attribution de compensation 2019 :

83.000 € avaient été inscrits sur la ligne au budget prévisionnel. Suite à différents échanges avec Alès Agglomération et aux économies dégagées sur les dépenses liées à l'éducation, la commune bénéficie d'une réduction de 15.000 € sur l'attribution de compensation 2019.

❖ Montant de la trésorerie : 248.219 €

❖ 11 novembre à 11h00 :

Les enfants de l'école viendront chanter au cimetière

❖ Samedi 26 octobre :

À 9 :30 : plantation des arbres liés aux naissances d'enfants sur la commune depuis 2014
À 10h30 : pose d'une plaque à l'arboretum en l'honneur de Pierre Barral Pot de départ de
Vers 11h30 : pot de départ en retraite de Madame Corinne Vielles au foyer